

SECRETARIAT GENERAL

DECISION DEP- 93 -2009-PRESIDENT

relative à la désignation de 14 inspecteurs de la sûreté nucléaire et à la radiation de 9 inspecteurs de la sûreté nucléaire

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, notamment ses articles 4, 40 et 46 ;

Vu le décret n° 2007-831 du 11 mai 2007 fixant les modalités de désignation et d'habilitation des inspecteurs de la sûreté nucléaire ;

Vu le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 8 ;

Sur le rapport du Directeur général de l'ASN;

Décide:

Article 1er

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexe 1, 2 et 3 à la présente décision, sont désignés en qualité d'inspecteur de la sûreté nucléaire. Leur compétence est étendue à l'ensemble du territoire français pour le domaine spécifié dans ces annexes.

Article 2

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexe 1 à la présente décision, sont en outre habilités à la constatation des infractions en application de l'article 46 de la loi du 13 juin 2006 susvisée.

Article 3

Il est mis fin aux attributions des inspecteurs de la sûreté nucléaire dont les noms figurent en annexe 4 à la présente décision.

Article 4

Les agents visés à l'article 3 restitueront leur carte d'inspecteur de la sûreté nucléaire dans un délai d'un mois à compter de la présente décision.

Article 5

Le Directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 22 septembre 2009

Signée par :

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

André-Claude LACOSTE

ANNEXE 1

à la décision DEP- 93 -2009-PRESIDENT du 22 septembre 2009

relative à la désignation de 14 inspecteurs de la sûreté nucléaire et à la radiation de 9 inspecteurs de la sûreté nucléaire

9 Inspecteurs titulaires habilités à la constatation des infractions

Nom -	Prénom	Surveillance des installations nucléaires de base	Surveillance des transports de substances radioactives
BENOIT	Benjamin	\boxtimes	
BOUTTEN	Sylvie	\boxtimes	
DESCORNE	Serge	\boxtimes	\boxtimes
ESCOFFIER	Richard	\boxtimes	
FOURCHE	Benoît	\boxtimes	
LOHR	Evelyne	\boxtimes	
REY	Vincent	\boxtimes	
RIGAIL	Anne-Cécile		
TORD	Christian		\boxtimes

ANNEXE 2 à la décision DEP- 93 -2009-PRESIDENT

du 22 septembre 2009

relative à la désignation de 14 inspecteurs de la sûreté nucléaire et à la radiation de 9 inspecteurs de la sûreté nucléaire

5 Inspecteurs titulaires

Nom -	Prénom	Surveillance des installations nucléaires de base	Surveillance des transports de substances radioactives
JOACHIM	Antoine		
LETRUD	Astryd		
LIZOT	Marie-Thérèse		\boxtimes
RIDARD	Vincent	\boxtimes	
VACELET	Hélène		\boxtimes

ANNEXE 3

à la décision DEP- 93 -2009-PRESIDENT du 22 septembre 2009 relative à la désignation de 14 inspecteurs de la sûreté nucléaire et à la radiation de 9 inspecteurs de la sûreté nucléaire

5 Inspecteurs stagiaires

Nom -	Prénom	STAGIAIRE
BRAS	François	
CHEVALIER	Sophie	\boxtimes
DEYIRMENDJIAN	Grégoire	
HUFFETEAU	Simon	
MIJUIN	Dominique	

ANNEXE 4

à la décision DEP- 93 -2009-PRESIDENT du 22 septembre 2009 relative à la désignation de 14 inspecteurs de la sûreté nucléaire et à la radiation de 9 inspecteurs de la sûreté nucléaire

9 Inspecteurs radiés

Nom – Prénom		
BLONDEL Valentin		
CAILHOL Julien		
DUPUY Philippe		
FAVE Patrick		
GALLON Pascal		
LOUET Charles-Antoine		
MAGNIER David		
PETTAZZONI Isabelle		
RAHUEL Christine		